

*Formation continue portant sur les meilleures techniques
contre les inondations*

Le conseil d'administration de l'ALBSC a l'honneur de vous inviter à une formation continue qui aura lieu vendredi le 8 novembre 2024 au Moulin de Beckerich, 103, Huewelerstrooss à Beckerich.

La formation se tient en collaboration avec LSC et ACO.



<https://lsc-group.lu/>



<https://www.aco.de/>

Le séminaire s'adresse aux responsables politiques en tant que personnes responsables, aux fonctionnaires communaux des services techniques ainsi qu'à personnes intéressées. Pour le détail veuillez consulter le programme au verso de la présente.

Les frais de participation s'élèvent à 190 € pour la visioconférence et à 240 € pour la réunion suivie du déjeuner en commun. (Une remise de 40 € sera accordée à nos membres.)

Veuillez-vous inscrire jusqu'au 31 octobre 2024 via: https://www.albsc.lu/?page_id=5739.

Les annulations d'inscription doivent être signalées à l'organisateur au-moins 3 jours à l'avance sur formations@albsc.lu.

Passé cette date, les frais de participation seront facturés !



Programme

8:15 heures **Accueil et inscription des participants (ouverture du meeting room)**

8:30 heures **Gestion et prévention des risques d'inondation**

Présentation par M. Thomas Biendel (LSC-Group)

- Définitions: crue, pluie torrentielle...
- Données disponibles: Géoportail
- Solutions de prévention et de protection
- Etudes: calcul hydraulique de surface 2D resp. 2D couplée
- Mesures en domaine public et privé
- Procédures administratives: autorisations, subsides...

10:15 heures **Pause**

10:30 heures **Protection sur le terrain privé et communal**

Présentation par Mme Marie Lauer (ACO)

- Systèmes de rétention des eaux pluviales
- Systèmes de protection des ouvertures du sous-sol
- Systèmes de levage (pompage)
- Systèmes de drainage et d'écoulement
- Conception Green Cities

11:45 heures **Discussion ouverte**

12:15 heures **Verre d'amitié et déjeuner commun** (compris dans les frais de participation)

Le présent séminaire sera pris en compte comme formation continue auprès de l'Institut National d'Administration Publique.

